



CORSE ITINERAIRES

32 cours Napoléon BP43
20 181 AJACCIO Cedex 1
Téléphone : 04 95 51 60 51

Immatriculation : IM02A100001
Garantie Financière : APST RC : ALLIANZ

Conditions particulières de ventes :

Réservation, confirmation, envoi de dossier :

Lorsque vous réservez un dossier, vous recevez un devis par mail avec la date et l'heure de la fin de votre option de réservation lorsque le transporteur l'autorise.

Pour le confirmer, il faudra nous faire parvenir votre acompte (30% de la part terrestre et 100% de la part transport) avant la fin de votre option. Votre dossier sera confirmé à la réception de votre acompte et vous recevrez par mail votre facture avec le montant de l'acompte reçu.

Le solde est à régler au plus tard un mois avant le départ.

A réception du règlement de votre solde, nous vous enverrons par mail votre dossier complet : la facture soldée, les bons d'échange à imprimer et à remettre aux campings, les billets de transport (avion ou bateau) ou le bon d'échange de votre location de voiture à compléter et à imprimer.

ATTENTION : tous les passagers, adultes ou mineurs, doivent voyager avec une pièce d'identité en cours de validité.

Facturation :

Lorsque vous achetez un forfait (hébergement + transport, ou hébergement + location de voiture) les prestations ne pourront être facturées séparément.

Paiements acceptés : Vous avez 3 possibilités pour régler votre séjour :

- Chèque à l'ordre de : CORSE ITINERAIRES
- Carte bancaire : paiement par téléphone par VAD (ventes à distance) ou par lien sécurisé à partir de votre facture
- **Chèques Vacances ANCV : Maximum 300 euros acceptés par dossier.** Ces chèques doivent nous parvenir avec les talons du haut, et complétés avec vos nom, prénom et adresse.

Camping en liberté :

Vous recevrez par mail vos bons d'échange à imprimer et à remettre aux campings.

1 bon d'échange = 1 nuit pour 1 emplacement.

Les tentes supplémentaires seront à régler sur place au tarif en vigueur dans chaque camping.

Tarif enfant : de 2 ans à 6 ans.

En juillet et août :

- 5 nuits maximum par camping
- il est recommandé d'arriver dans les campings avant midi ;
- Et de contacter le camping par téléphone la veille de votre arrivée, pour vérifier sa disponibilité.

Suppléments à régler sur place : Taxe de séjour : de 0.50 € à 1 € par jour et par personne, selon les villes.

Electricité et Location de frigo : à régler sur place au tarif en vigueur dans chaque camping.

Etapas en bungalows et Semaine PROMO :

Vous recevrez par mail vos bons d'échange à imprimer et à remettre aux campings :

1 bon d'échange par étape, ou camping.

Locations de draps incluses. Les serviettes de toilettes ne sont pas fournies.

DESCRIPTIF des CHALETS ou BUNGALOWS :

Pour 2 personnes : 1 chambre avec 1 grand lit, 1 salle d'eau avec WC, 1 kitchenette équipée.

Pour 4/5 personnes : 1 chambre avec 1 grand lit, 1 salle d'eau avec WC, 1 kitchenette équipée
+ 1 chambre avec 2 ou 3 petits lits qui peuvent être superposés

Pour 6 personnes : idem 4/5 personnes + 1 clic clac 2 personnes, dans le séjour.

Supplément à régler sur place : Taxe de séjour : de 0.50 € à 1 € par jour et par personne, selon les villes.

**Attention, avec nos formules vous réservez une catégorie de logement :
Bungalow(s) de 2, 4, 5 ou 6 personnes, pas un modèle précis.
Tous les campings ne proposent pas les mêmes types d'hébergement.**

Chèque de caution :

Un chèque de caution de 250 euros vous sera demandé à votre arrivée pour les séjours « Semaine Promo » et « Etapes en bungalows ».

Conditions de modifications et d'annulation :

Modification billets de bateau ou d'avion :

Les billets sont nominatifs et non modifiables : changement de nom impossible.
La modification d'une date, entraîne l'annulation et l'émission d'un nouveau billet, avec frais.
Pour tout changement de véhicule, ou ajout de prestations : chien, repas, etc...
Frais de 20 euros + réajustement tarifaire éventuel.

Modification dossier hébergement :

Les modifications, quelles qu'elles soient, sont traitées comme une annulation suivie d'une nouvelle commande entraînant les frais d'annulation en vigueur.
Toutes modifications sur place à la demande du client (retour différé, ou anticipé, prolongation de séjour ou changement d'étapes, etc...) ne pourront être acceptées et seront à la charge du client.

Annulation avant le départ :

L'annulation de votre commande, pour quelque raison que ce soit, ne vous dispense pas du paiement intégral des sommes dont vous êtes redevable auprès de Corse Itinéraires.

L'annulation auprès de nos fournisseurs (compagnies de transport, loueur de voitures, et campings) entraîne des frais qui vous sont refacturés en fonction des barèmes d'annulation ci-après.

Nous vous conseillons vivement de contracter une assurance annulation.

Il est précisé que l'annulation partielle, d'un ou plusieurs participants, inscrits sur un dossier, pourra entraîner, outre les frais visés par l'annulation, un réajustement tarifaire : Répartition du coût de la location, de la location de voiture ou de la cabine bateau entre les participants toujours inscrits.

En cas d'annulation pour quelque cause que ce soit, les frais extérieurs au forfait, et d'ores et déjà engagés par vous, ne peuvent faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Toute annulation doit nous être signifiée par écrit (courrier, fax ou e-mail) dès que vous êtes avisé de la nécessité d'annuler votre voyage.

Barème d'annulation

Toute annulation émanant du client avant le départ entraîne les frais suivants :

- Jusqu'à 30 jours avant le départ : 100 % du transport et 30 % du montant des prestations terrestres
- 30 à 8 jours avant le départ : 100 % du transport et 60 % du montant des prestations terrestres
- Moins de 7 jours avant le départ : 100 %.

Aucune assurance n'est comprise dans les prix proposés.

Vous pouvez souscrire :

- un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation : 20 € par pers.
- Un contrat d'assurance multirisques : 26 € par pers.

Frais de dossier (25 euros) et assurances : non remboursables

En cas de non présentation ou de présentation hors délais sur le lieu de rendez-vous (port ou aéroport de départ) ou présentation de document d'identité périmé ou présentation sans pièce d'identité :

100 % de frais.

Annulation après le départ :

Tout séjour interrompu, ou abrégé, ou toute prestation non consommée de votre fait, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

La loi applicable à ce contrat est la loi française.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de ventes et d'annulation.

Le :

Signature :